

# Envie de passer le BAFA ?

Le lycée propose une session de formation pour **les classes de 1ères courant Juin.**

Pour postuler, déposer votre candidature auprès de **M. Le Proviseur avant le 20/12/24**

**Tarif : 280 Euros** (Possibilités d'aides financières) 30 places sont proposées.

Une sélection aura lieu fin janvier.

## C'est quoi le BAFA ?

Le BAFA = Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs est un diplôme délivré par la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale). Il permet d'exercer dans les accueils collectifs de mineurs des fonctions d'animation auprès d'enfants et adolescents, ceci à titre **non professionnel et occasionnelle.**

## Conditions d'accès à la formation :

être âgé de **16 ans minimum** le jour de l'entrée en formation générale

### étape 1 : Formation générale (8 jours) :

C'est la formation de base. Lorsque vous avez terminé cette session et obtenu une appréciation satisfaisante, vous êtes considéré comme **animateur stagiaire**. Vous pouvez alors effectuer **le stage pratique**.

### étape 2 : Le stage pratique :

**14 jours minimum** dans un accueil collectif de mineurs, **ce stage doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent la formation générale**. Ensuite le directeur de l'accueil formule une appréciation motivée sur les aptitudes de l'animateur stagiaire à assurer les fonctions. Si **l'appréciation est favorable**, vous pouvez vous inscrire alors à **l'approfondissement**.

### étape 3 : Approfondissement (6 jours) ou qualification (8 jours) :

Elle vous permet d'approfondir vos connaissances sur un public ou une activité d'animation (petite enfance, créativité manuelle, cirque...).

### étape 4 : Validation :

Par le jury de la DSDEN. La durée totale du cycle de formation ne peut excéder **30 mois**.

*Si vous avez la moindre question, rapprochez vous de la CPE !*